

Ce constat qui pousse à l'optimisme quant au cheminement démocratique de plusieurs pays africains doit évidemment s'accompagner de toutes les réserves qui s'imposent. Car il s'agit encore, dans la majeure partie du continent, de transitions qui s'insèrent dans un long processus de démocratisation dont le défi ultime reste l'enracinement et la consolidation des acquis pour l'avènement de démocraties durables.

Il est certain que l'existence de structures formelles de démocratie n'en garantit pas l'enracinement. Aussi, les processus de démocratisation renferment-ils beaucoup d'incertitudes en Afrique. Les régressions et les revirements sont toujours possibles, comme l'ont démontré le cheminement du Nigeria, de la Côte d'Ivoire ou encore de Madagascar. La consolidation des transitions entamées est une œuvre de longue haleine qui requiert un engagement constamment renouvelé à l'égard des valeurs et règles démocratiques. Toutefois, il ne faut certainement pas sous-estimer l'ampleur des transformations politiques qui ont eu lieu dans le continent africain. Comme le rappelle la Coalition Mondiale pour l'Afrique dans une étude consacrée aux processus démocratiques et à la gouvernance en Afrique, « il est sans doute plus utile d'évaluer les progrès réalisés non pas à l'aune d'une conception idéalisée de la démocratie, mais en les comparant (...) à la situation qui a précédé la transition ».⁷

Malgré les incertitudes et certaines déceptions, comme celles suscitées par les événements en Côte d'Ivoire entre 2000 et 2001, ou récemment au Madagascar et au Zimbabwe – des pays qui ont frôlé la guerre civile – des signes poussent à un optimisme quant à la volonté de pays africains de poursuivre leurs efforts dans le processus de démocratisation. Il ressort des récentes initiatives africaines, comme la création de l'Union africaine et le NEPAD, qu'il émerge une conscience du lien inextricable entre la démocratie, la paix et la sécurité en tant que pré-requis à toute forme de développement. Dans le cadre d'action défini par le NEPAD et l'Acte constitutif de l'Union africaine, les pays africains se sont engagés à promouvoir et à renforcer la démocratie et la bonne gouvernance politique en Afrique, donc les principes de transparence, de responsabilité et d'imputabilité, de respect des droits de l'homme..

Ces engagements réitèrent les principes clés du document final de la CSSDCA adopté lors de la 36^{ème} Session Ordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'OUA qui s'est tenu en juillet 2000 à Lomé. Dans ce document final, qui définit un plan d'action pour la sécurité, la stabilité, et le développement de l'Afrique de même que les modalités de sa mise en œuvre, les États se sont engagés à intensifier les efforts pour renforcer le processus de démocratisation dans le continent.⁸ Des mutations avaient déjà été amorcées car, depuis le début des années 1990, l'OUA a fréquemment envoyé des missions d'observations et de supervision d'élections et de référendum dans un grand nombre de pays membres. Ces initiatives peuvent être interprétées comme les signes de la bonne volonté de certains pays africains de faire avancer le continent sur la voie de la paix, la sécurité et du développement. Une certaine détermination a été exprimée lors de la rencontre du Premier Ministre canadien Jean Chrétien avec certains

⁷ Coalition Mondiale pour l'Afrique, *Démocratisation et Gouvernance*, Washington, DC, : CMA, 2000, p.15.

⁸ Document final CSSDCA, pré-cité, par. 9 et 4.